



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

Route Nationale N°1(Agoè Cacaveli) • Lomé-Togo BP: 8646 • Tél:(+228) 22 51 88 55 • www.safer.tg

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

JOURNAL DES ENTREPRISES

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

TOGO



Faillé d'Alédjo, passage mythique entre le nord et le sud du Togo P.2

UEMOA



Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire... où les nationaux détiennent-ils la plus grande part du capital bancaire ? P.6



Volic
Naturellement Unique
Essentiellement Volic
Ne dites plus eau, dites Volic.
177, Rue Méditerranéenne de CTR
P.O. Box 100, Lomé, Bénin
www.volic.tg
+228 90 22 14 18
contact@volic.tg

FINANCEMENT

LA BIDC DISTINGUÉE POUR SON FINANCEMENT EXEMPLAIRE DE PROJETS DURABLES AUX SUSTAINABLE FINANCE AWARDS 2026 P.3



BANKASSUR FORUM & AWARD

Sous le Très Haut Patronage de Son Excellence
FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBÉ
Président du Conseil,
République Togolaise

SAVE THE DATE



26 NOVEMBRE 2026



HÔTEL 2 FÉVRIER, LOMÉ (TOGO)

Sous le thème

Inclusion financière : les défis actuels de la finance pour tous ; place des banques, assurances et institutions financières africaines

Faille d'Alédjo, passage mythique entre le nord et le sud du Togo

Nichée dans les montagnes du Togo, la faille d'Alédjo fascine autant qu'elle impressionne. Ce passage étroit creusé dans la roche, où la route serpente entre deux parois abruptes, est devenu un symbole géographique et touristique du pays, reliant le nord au sud dans un décor à couper le souffle.

Sur la nationale reliant Sokodé à Kara, la faille d'Alédjo surgit comme une entaille spectaculaire dans le relief. Les voyageurs ralentissent, ébahis par la beauté brute du site : deux murailles de pierre se dressent, séparées par une route si étroite qu'elle semble défier la nature. Ce goulet, véritable prouesse géologique, est aussi un défi quotidien pour les conducteurs de poids lourds qui s'y engagent avec prudence.

Découverte au début du XX^e siècle par les géographes allemands, la faille d'Alédjo est le fruit d'un phénomène tectonique ancien. Les mouvements de la croûte terrestre ont fracturé la montagne, ouvrant un passage naturel que les ingénieurs coloniaux ont ensuite aménagé pour faciliter la circulation.

Longtemps considérée comme un obstacle, elle est devenue un point de passage



stratégique et un repère emblématique du Togo central. Au fil des décennies, la faille a inspiré explorateurs, photographes et géologues fascinés par sa formation unique. Les habitants des villages voisins la considèrent comme un lieu de mémoire et

de fierté, témoin de la puissance des éléments et du génie humain qui a su l'appivoiser.

Située à environ 35 km au nord de Sokodé, la faille d'Alédjo s'inscrit dans un paysage montagneux verdoyant, où alternent forêts, savanes et

vallées encaissées. Les parois rocheuses, hautes de plusieurs dizaines de mètres, offrent un panorama saisissant sur les plateaux environnants.

Les géologues y observent des strates de roches métamorphiques et des tra-

ces d'érosion qui racontent l'histoire géologique du Togo. Le site attire chaque année des visiteurs venus admirer la beauté du relief et la fraîcheur du microclimat qui règne dans la gorge.

Franck Ahongan

Lomé accueille l'Académie pour le Financement de l'Adaptation

Une fabrique d'élites africaines face au défi climatique

Face à l'urgence climatique marquée par l'intensification des inondations et des vagues de chaleur en Afrique, le Togo franchit une étape décisive. Lancée officiellement le 8 septembre 2026 à Lomé, l'Académie pour le Financement de l'Adaptation (AFA) ambitionne de former une nouvelle génération d'experts pour le continent. Bien que née sur le sol togolais, l'institution affiche une vocation résolument panafricaine.

Comblant le déficit d'expertise du Sud

Lors de la cérémonie de lancement, la fondatrice de l'AFA et PDG de Sustainable Solutions for Africa (SSA), Mme Sandra Freitas, a souligné la nécessité d'inverser les dynamiques actuelles. L'idée de cette académie a germé il y a six ans, dans la foulée de sa démission de ses fonctions au Fond Vert pour le Climat en Corée du Sud.

Elle a expliqué qu'en 2019, le bilan de la première

Suite à la page 3



ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économique financières et boursières

Email: ecofinances.info@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Edité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Gnimassoun GBESSI

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Directeur commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Franck A.

Imprimerie

ECO & FINANCES

Tirage: 3000

Financement

La BIDC distinguée pour son financement exemplaire de projets durables aux sustainable finance awards 2026

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a reçu le prix « Outstanding Sustainable Project Financing » lors des Sustainable Finance Awards 2026, en reconnaissance de son financement du Projet ferroviaire Kano-Maradi, une initiative d'infrastructure transformatrice visant à renforcer l'intégration régionale et le développement économique en Afrique de l'Ouest.

Le prix a été décerné à l'occasion de la cérémonie des Sustainable Finance Awards and Recognition, organisée en parallèle de la Global Sustainable Finance Conference (GSFC 2026), les 27 et 28 août 2026 à Karlsruhe, en Allemagne.

Selon Arshad Rab, Président de l'International Council of Sustainability Standards for Value-Driven Financial Institutions et Directeur général de l'European Organisation for Sustainable Development, l'appui de la BIDC au Projet ferroviaire Kano-Maradi illustre le rôle déterminant que jouent les institutions régionales de financement du développement dans la promotion de la transformation économique et du renforcement de la connectivité régionale.

La BIDC soutient ce pro-

jet à travers une ligne de crédit de 180 millions de dollars américains accordée à Mota-Engil Nigeria. Cette ligne ferroviaire reliera le nord du Nigéria à la République du Niger, facilitant la circulation des personnes et des marchandises, réduisant les coûts de transport, renforçant les corridors commerciaux et créant de nouvelles opportunités d'investissement et de croissance économique dans toute la région.

Rab a félicité Dr George Agyekum Donkor, Président de la BIDC et de son Conseil d'Administration, ainsi que les Administrateurs, la Haute Direction et l'ensemble du personnel de la Banque pour cette réalisation. Il s'est dit convaincu que cette reconnaissance encouragera



davantage l'institution à mettre à profit son mandat régional et ses capacités financières pour soutenir des investissements transformateurs contribuant au renforcement des chaînes de valeur régionales et à l'approfondissement de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest.

Longue de 393 kilomètres et construite selon la

norme ferroviaire à voie standard, la ligne Kano-Maradi, dont l'achèvement est prévu d'ici la fin de l'année 2026, devrait transporter quotidiennement environ 9 300 passagers et 3 000 tonnes de marchandises. En améliorant la connectivité entre le Nigéria et le Niger, ce projet contribuera de manière significative à l'intensification des échanges commerciaux, à l'amélioration de la compétiti-

vité régionale et à la promotion d'un développement économique durable.

Cette reconnaissance internationale réaffirme l'engagement de la BIDC à financer des projets d'infrastructure à fort impact qui favorisent le développement durable, renforcent l'intégration régionale et contribuent à une prospérité partagée en Afrique de l'Ouest.

La Rédaction

Lomé accueille l'Académie pour le Financement de l'Adaptation

Une fabrique d'élites africaines face au défi climatique

Suite de la page 2

phase du Fond Vert pour le Climat avait révélé que 85 % des ressources allaient aux organisations internationales, contre seulement 15 % mobilisés directement par des institutions des pays du Sud. Ce déséquilibre structurel découle directement du manque d'experts locaux maîtrisant la mobilisation des ressources concessionnelles.

Un corps professoral de haut niveau et axé sur la pratique

Pour garantir une formation d'excellence, l'AFA s'appuie sur des intervenants chevronnés, tous titulaires d'au moins un diplôme de Master. Le corps enseignant rassemble des experts internationaux, dont un spécialiste de la finance en cours d'installation à Lomé, ainsi que des enseignants-chercheurs de SSA intervenant déjà à

l'Université de Lomé. Le programme allie une rigueur théorique à une solide pratique de terrain pour garantir une insertion professionnelle immédiate.

Trois spécialisations stratégiques au niveau Licence Établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État, l'AFA déploie un cursus de Licence professionnelle en Finance Climat articulé autour de trois parcours présentés par le Dr Elidaa Daku.

La première filière, dédiée au changement climatique et au développement durable, vise à former des spécialistes de l'identification des risques, de la structuration des investissements et de la mobilisation de fonds pour l'adaptation des populations.

La deuxième option, axée sur la gestion des investissements, se concentre sur



l'ingénierie financière, le choix des instruments adéquats et l'analyse de la performance des projets d'atténuation et d'adaptation.

Enfin, le parcours consacré à l'économie et aux politiques climatiques prépare aux analyses d'impact macroéconomique, à l'élaboration de politiques d'adaptation et à la gouvernance internationale de

la finance climat.

Une pédagogie bilingue et sélective

Afin de garantir un suivi personnalisé et un taux d'insertion élevé, les effectifs sont limités à 30 étudiants par filière. Le cursus intègre 17 % de stages professionnels, ainsi que des ateliers interactifs en milieu multiculturel.

Pour répondre aux exigences du secteur où la langue anglaise domine, la formation adopte une approche bilingue progressive. Elle est dispensée principalement en français lors des deux premières années avec un renforcement linguistique, puis bascule à 50 % en anglais dès le troisième semestre.

Modalités d'admission

Inscrite dans le système LMD, l'AFA est accessible à tout titulaire du baccalauréat. Les séries scientifiques, techniques et analytiques sont privilégiées, bien que les profils généralistes puissent également poser leur candidature.

Il faut noter que les inscriptions se font en ligne via www.afat.tg ou au secrétariat de l'institut sis à Tokoin Casablanca à Lomé.

Source : 228 News



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence du Conseil

Communiqué de presse

Lomé, 9 septembre 2026

Le Président du Conseil, Faure Essozimna GNASSINGBÉ participe aux travaux de la 51ème édition du Symposium mondial du nucléaire (WNS 2026) qui s'ouvre ce 9 septembre 2026 à Londres, en Angleterre.

Organisé autour du thème « De l'ambition à l'action », ce rendezvous international consacré à la filière nucléaire réunit des dirigeants politiques, des experts du secteur, des innovateurs ainsi que des investisseurs et opérateurs économiques.

Cette édition intervient dans un contexte marqué par la volonté des leaders mondiaux d'accélérer la dynamique nucléaire, avec pour ambition de tripler les capacités nucléaires mondiales à l'horizon 2050, conformément aux engagements pris au niveau international.

Le Symposium sera marqué par un sommet sur la finance nucléaire, des expositions et des rencontres B2B.

Les dirigeants mondiaux examineront, à cet effet, les mécanismes permettant de passer des discours politiques www.presidence.gouv.tg @presidencet @presidencecstg aux réalisations concrètes, en vue de mieux maîtriser la chaîne de valeur nucléaire et sécuriser les mécanismes innovants de financement indispensables à la viabilité et à la rentabilité des projets de développement nucléaire.

Le Président du Conseil entend renouveler l'engagement du Togo, approfondir les échanges avec les principaux acteurs de la filière et nouer des partenariats susceptibles d'accompagner les ambitions nationales en matière d'énergie. Cette démarche s'inscrit dans une vision de diversifier les sources énergétiques et d'améliorer sensiblement l'accès des populations à une énergie fiable, abordable et durable sur l'ensemble du territoire.

Membre du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Togo entend également contribuer pleinement aux dynamiques africaines dans le cadre Sommet sur l'Innovation en matière d'énergie nucléaire en Afrique (NEISA) en vue de faire de l'énergie nucléaire un levier de souveraineté et de développement économique.

Le Togo a pris une part active au NEISA 2026, tenu à Kigali, où le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a plaidé pour une coopération africaine renforcée dans le domaine du nucléaire civil. Dans cette dynamique, Lomé accueillera du 1er au 3 juin 2027, la troisième édition du NEISA, une rencontre africaine de haut niveau consacrée à l'innovation et aux perspectives de l'énergie nucléaire en Afrique.

Le Symposium mondial du nucléaire (WNS) est une plateforme de référence des pays ayant officiellement inscrit l'énergie nucléaire dans leur mix énergétique ainsi que ceux qui manifestent un intérêt pour son développement. Il offre l'occasion à ces Etats de renforcer leur coopération et de nouer des partenariats public-privés autour de l'avenir de l'énergie nucléaire.

f X ▶ ● ◀ ☁ @presidencecstg

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 11 septembre 2026

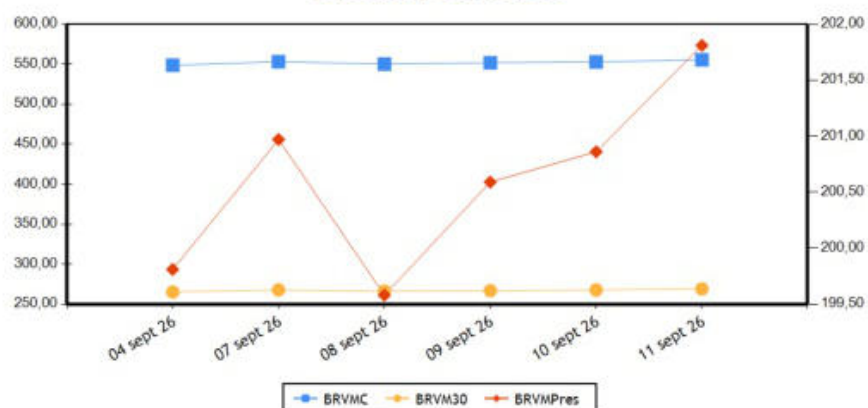
N° 172

BRVM COMPOSITE	555,48
Variation Jour	0,49 %
Variation annuelle	60,66 %

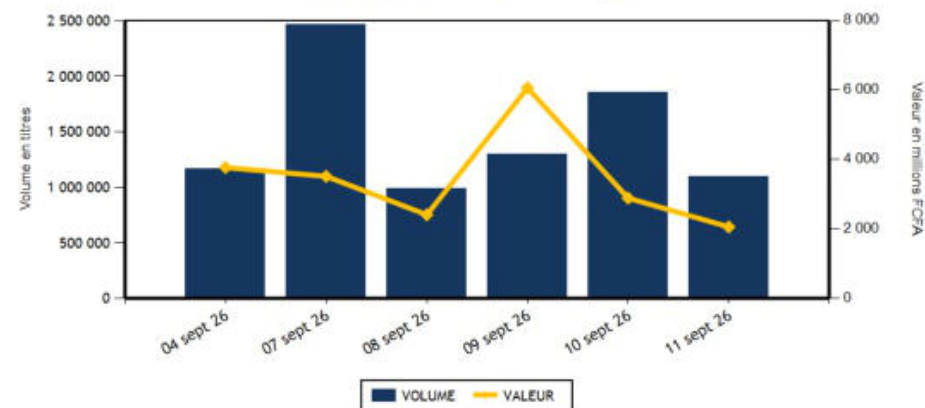
BRVM 30	269,06
Variation Jour	0,50 %
Variation annuelle	61,85 %

BRVM PRESTIGE	201,81
Variation Jour	0,47 %
Variation annuelle	39,90 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	21 420 093 868 245	0,49 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 074 614	-41,26 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 806 374 744	-32,65 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	23	0,00 %
Nombre de titres en baisse	15	0,00 %
Nombre de titres inchangés	9	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	2 400	4,35 %	51,90 %
SAPH CI (SPHC)	8 300	3,04 %	5,06 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	17 285	2,89 %	8,03 %
BIIC BN (BICB)	10 450	2,45 %	110,05 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	4 095	2,25 %	41,21 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	201,81	0,47 %	39,90 %	46 657	824 349 275	14,81
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	407,43	0,55 %	87,20 %	1 027 957	982 025 469	23,02

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	223,60	0,49 %	67,94 %	1 074 614	1 806 374 744	18,35

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	144,53	0,36 %	52,30 %	12 799	367 309 575	14,40
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	212,59	0,43 %	22,87 %	19 135	52 657 390	42,68
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	259,68	0,66 %	78,03 %	973 136	961 074 549	17,71
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	281,52	0,51 %	30,29 %	27 806	229 326 070	10,39
BRVM - INDUSTRIELS	6	232,10	-0,70 %	75,39 %	19 573	50 283 135	131,60
BRVM - ENERGIE	4	179,38	0,45 %	61,73 %	11 632	47 719 210	20,27
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	297,67	0,30 %	181,09 %	10 533	98 004 815	28,02

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	18,35
Taux de rendement moyen du marché	5,75
Taux de rentabilité moyen du marché	6,15
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	206
Volume moyen annuel par séance	1 892 725,00
Valeur moyenne annuelle par séance	2 819 835 797,06

(**) PER moyen calculé sans la valeur UNILEVER CI

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	38,27
Ratio moyen de satisfaction	16,53
Ratio moyen de tendance	43,19
Ratio moyen de couverture	231,53
Taux de rotation moyen du marché	0,10
Prime de risque du marché	-0,30
Nombre de SGI participantes	37

UEMOA

Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire... où les nationaux détiennent-ils la plus grande part du capital bancaire ?

Avec 161 établissements de crédit agréés, dont 136 banques et 25 établissements financiers, l'UEMOA dispose d'un paysage bancaire dense, mais inégalement réparti entre ses huit marchés. La Côte d'Ivoire et le Sénégal concentrent ainsi le plus grand nombre d'établissements, avec 33 chacun, suivis du Burkina Faso et du Niger, qui en comptent 20 chacun.

Derrière cette configuration du paysage bancaire se pose également la question de la structure du capital des établissements de crédit et de la place qu'y occupent les investisseurs nationaux. D'un pays à l'autre, la part détenue par les intérêts nationaux dans le capital des banques varie sensiblement, selon les informations recueillies par Sika Finance auprès de la BCEAO.

Dans l'AES, des profils d'actionnariat contrastés

Dans ce paysage, les pays de l'AES arrivent en tête pour la part du capital bancaire conservée entre des mains nationales. Le Burkina Faso se distingue particulièrement, avec 67,6 % du capital des établissements de crédit détenu par des intérêts nationaux. Cette proportion repose à la fois sur la participation de l'État, qui représente 20,6 %, et sur le poids du secteur privé national, à 47 %. Le pays compte notamment parmi ses acteurs bancaires des groupes à capitaux burkinabè comme Banque postale et la Banque Commerciale du Burkina, aux côtés d'autres établissements à ancrage national.

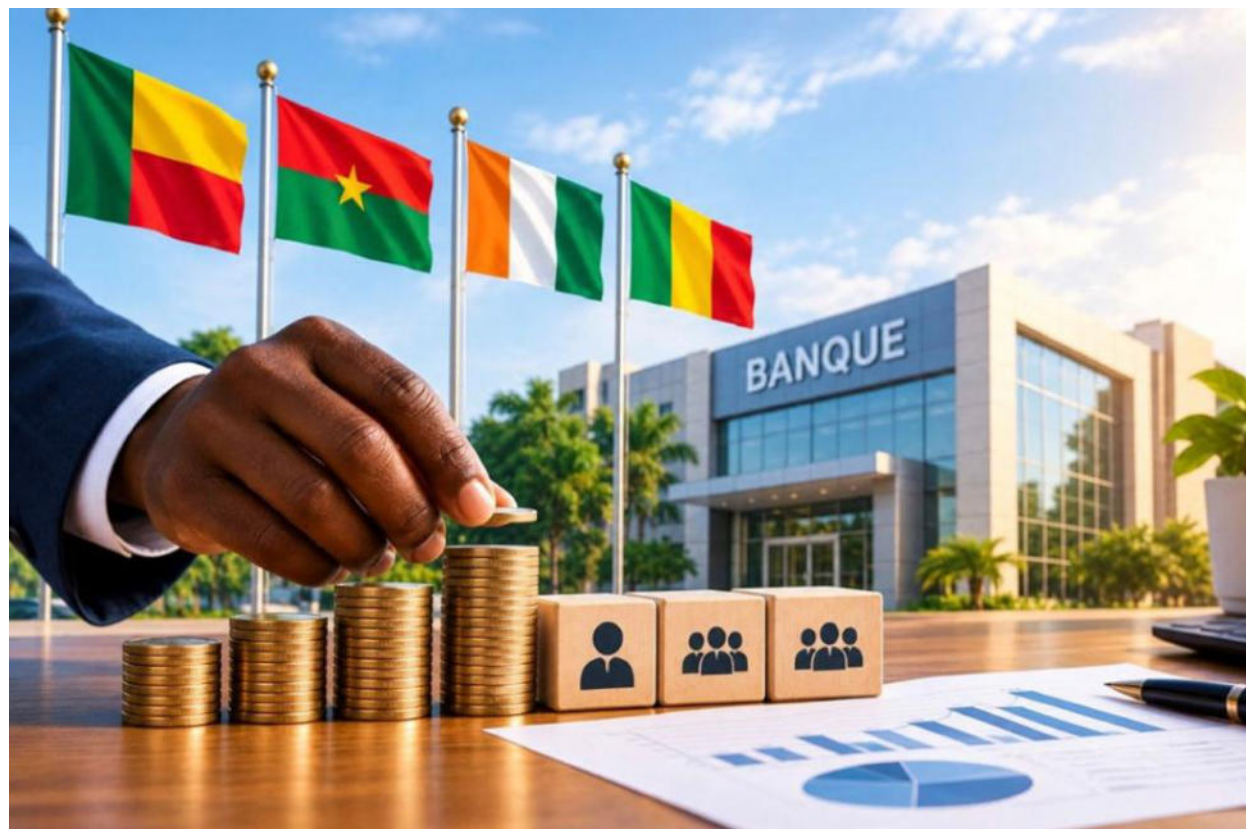
Le Burkina Faso devance ainsi son voisin nigérien, où la part du capital détenue par des intérêts nationaux atteint 50,1 %. Le Niger présente toutefois

une configuration différente, avec une participation de l'État plus importante, à 29,5 %, tandis que les investisseurs privés nationaux détiennent 20,6 % du capital. Cette présence nationale s'appuie notamment sur des établissements comme la Société Nigérienne de Banque, SONIBANK, qui figure parmi les principales banques à ancrage national du pays.

Le Mali, troisième membre de l'AES, se trouve en revanche plus loin dans cette hiérarchie. Avec 38,5 % du capital détenu par des intérêts nationaux, il se classe au sixième rang dans l'Union. Le contraste tient notamment au poids plus limité du privé national, qui ne représente que 10,7 % du capital, alors que l'État en détient 27,8 %. Le Mali conserve ainsi l'un des niveaux les plus élevés de participation publique dans l'Union, sans que celle-ci suffise à placer le pays parmi ceux où le capital bancaire est le plus largement détenu par des intérêts nationaux.

Dans les autres marchés de l'Union

Le Togo offre une autre configuration. Avec 49,1 % du capital entre les mains d'intérêts nationaux, le pays se rapproche du niveau obser-



vé au Niger. Mais la répartition entre public et privé y est différente. Les investisseurs privés nationaux détiennent 29,3 % du capital, contre 19,8 % pour l'État. Cette place importante du privé national permet au marché togolais de rester proche de la moitié du capital bancaire détenu par des intérêts nationaux.

La Côte d'Ivoire présente, elle aussi, une forte présence du capital national, mais avec un poids public beaucoup plus réduit. L'État ne détient que 15,2 % du capital des établissements de crédit, soit l'un des taux les plus faibles de l'Union. Les investisseurs privés nationaux représentent toutefois 29,2 %, portant à 44,4 % la part totale détenue par des intérêts nationaux. Le marché ivoirien se situe ainsi juste derrière le Togo, malgré une participa-

tion publique nettement plus faible.

Le Sénégal se situe ensuite à 38,6 %, presque au même niveau que le Mali. La composition de ce capital national y est toutefois plus équilibrée, avec 20,2 % détenus par l'État et 18,4 % par des investisseurs privés nationaux. Le Bénin affiche pour sa part 34,2 %, avec une participation publique de 22,7 % et une détention privée nationale de 11,5 %.

La Guinée-Bissau se démarque finalement par une situation beaucoup plus éloignée du reste de l'Union. Aucun capital public n'est recensé dans les établissements de crédit du pays en 2025, tandis que les investisseurs privés nationaux n'en détiennent que 13,6 %. Sur les 72,6 % de capital privé relevant de l'UEMOA, seule une

fraction limitée revient donc à des intérêts bissau-guinéens.

À l'échelle de l'UEMOA, les intérêts nationaux détiennent au total 44,1 % du capital des établissements de crédit, dont 20,6 % pour l'actionnariat public et 23,5 % pour le privé national. Derrière cette proportion régionale se cachent toutefois des situations très contrastées. Le Burkina Faso est le seul marché où les intérêts nationaux détiennent une nette majorité du capital bancaire, tandis que le Niger et le Togo se situent juste au-dessus ou en dessous de ce seuil. À l'autre extrémité, la Guinée-Bissau affiche une présence nationale beaucoup plus limitée.

Franck AHONGAN

L'IFC mobilise 700 millions USD de garanties pour démocratiser les paiements numériques dans les marchés émergents

La filiale du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé lance un mécanisme de partage des risques destiné aux banques, aux fintechs et aux autres institutions financières. L'objectif est de faciliter l'émission de 360 millions de cartes supplémentaires et de faire progresser de 280 milliards de dollars le volume des paiements numériques.

ques.

La Société financière internationale (IFC) veut lever l'un des obstacles qui freinent encore le développement des paiements numériques dans les marchés émergents : la capacité financière limitée des banques et des fintechs à participer aux grands réseaux de paiement.

L'institution, membre

du Groupe de la Banque mondiale et spécialisée dans le financement du secteur privé, a annoncé, le 9 septembre 2026, le lancement d'une initiative de partage des risques. Celle-ci prévoit, dans une première phase, jusqu'à 700 millions de dollars de garanties en faveur des institutions financières locales.

Il ne s'agit donc pas de

prêts directement accordés aux consommateurs ou aux entreprises. L'IFC prendra à sa charge une partie du risque financier associé au règlement des opérations de paiement. En réduisant l'exposition supportée par les banques, les fintechs et leurs partenaires, ce dispositif doit leur permettre de proposer davantage de cartes et de ser-

vices numériques, tout en élargissant leur clientèle.

Réduire la dépendance aux espèces

Dans de nombreux marchés émergents, une partie importante des transactions demeure réalisée en espèces. Cette situation tient notamment à la faible bancarisation

Suite à la page 7

Guinée

L'aéroport international de Conakry entre dans une nouvelle phase de croissance avec 545 330 voyageurs, contre 446 335 au premier semestre 2026 soit une progression de 22,18 %

Alors que la Guinée cherche à renforcer sa connexion aux marchés régionaux et internationaux, l'aéroport de Conakry se trouve confronté à un nouvel enjeu : satisfaire la hausse de la demande de transport aérien.

L'aéroport international de Conakry entre dans une nouvelle phase de croissance, alors que la progression du trafic renforce les perspectives de la plateforme et accélère les besoins en capacités supplémentaires. Au premier semestre 2026, l'aéroport de Conakry a enregistré 545 330 voyageurs, contre 446 335 sur la même période en 2025, soit une progression de 22,18 %, selon la Société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Conakry (SOGEAC).

Cette dynamique marque une accélération par rapport aux niveaux enregistrés ces dernières années. Le trafic passagers était passé de 742 123 voyageurs en 2023 à 788 879 en 2024, avant d'atteindre 957

820 passagers en 2025. A ce rythme, le seuil du million de voyageurs annuels, annoncé l'année dernière par l'opérateur, apparaît de plus en plus accessible si la tendance observée au premier semestre se poursuit.

Le domestique et le fret renforcent la dynamique

La croissance ne repose pas uniquement sur les liaisons internationales. Sur le réseau domestique, le nombre de passagers est passé de 21 708 à 35 596 au premier semestre, soit une progression de plus de 60 %. La SOGEAC attribue notamment cette évolution à l'essor du réseau domestique et à la dynamisation des liaisons régionales. Au regard des performances mensuelles, les mois de mai et juin ont chacun dépassé la barre des 100 000 passagers, avec respectivement 101 830 et 101 888 voyageurs. Ces niveaux constituent les plus importants enregistrés sur la période.

Le fret aérien suit la



même trajectoire. Les volumes traités ont atteint 4973 tonnes, contre 4 115 tonnes un an auparavant, soit une hausse de 20,85 %. En 2025, l'aéroport avait traité 9 290 tonnes de fret et enregistré 13 067 mouvements de vols, en plus des 957 820 passagers accueillis sur l'année.

Une infrastructure appelée à suivre le rythme

Cette croissance soutenue survient alors que l'aéroport de Conakry poursuit son programme

d'extension et de modernisation. Les travaux sont actuellement engagés dans leur deuxième phase, avec l'objectif d'adapter les infrastructures à l'augmentation progressive des flux.

Le changement de dimension du trafic intervient par ailleurs dans un contexte où Conakry cherche à renforcer sa connectivité aérienne et son rôle de porte d'entrée internationale de la Guinée, ceci en droite ligne des objectifs du plan Simandou 2040.

Mais au-delà de l'augmentation des capacités d'accueil, l'enjeu pour Conakry sera de maintenir la fluidité des opérations face à des volumes de passagers, de vols et de fret en progression.

La réussite de l'extension dépendra ainsi de la capacité à accompagner durablement la demande, tout en améliorant l'efficacité des services aéroportuaires et en maîtrisant les éventuelles contraintes opérationnelles liées à cette montée en puissance.

L'IFC mobilise 700 millions USD de garanties pour démocratiser les paiements numériques dans les marchés émergents

Suite de la page 6

des populations, au coût des infrastructures de paiement et aux contraintes financières qui limitent la capacité des établissements locaux à développer leurs offres.

Ces restrictions peuvent également compliquer leur participation aux écosystèmes mondiaux de paiement. Des millions de consommateurs et de commerçants restent ainsi privés des avantages associés aux transactions numériques, notamment la rapidité des règlements, la sécurisation des paiements et la traçabilité des opérations.

La nouvelle initiative vise particulièrement les petites entreprises, les femmes

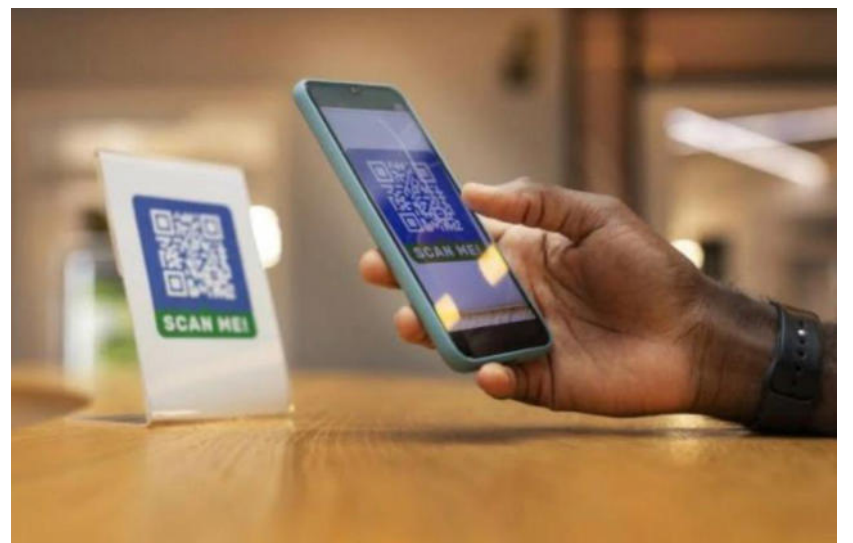
entrepreneures et les populations historiquement exclues du système financier formel. Pour un commerçant, accepter des paiements numériques peut élargir la clientèle, sécuriser les recettes et créer un historique de transactions susceptible de faciliter, à terme, l'accès au crédit.

" Développer les paiements numériques dans les marchés émergents est l'un des leviers les plus efficaces pour créer des emplois et intégrer les populations à l'économie formelle ", a déclaré Makhtar Diop, directeur général de la SFI. Selon lui, l'acceptation des paiements par carte peut permettre aux petits commerçants et aux

entrepreneures d'accroître leur chiffre d'affaires et de mieux s'insérer dans l'économie numérique.

Un potentiel de 280 milliards de dollars de transactions

Selon les projections communiquées par l'IFC, les institutions financières participant au mécanisme pourraient générer environ 280 milliards de dollars de paiements numériques supplémentaires. L'institution estime également que cette initiative pourrait conduire à l'émission de 360 millions de cartes additionnelles et à l'arrivée de 90 millions de nouveaux utilisateurs actifs, dont 39 millions de femmes. Ces



chiffres constituent des objectifs d'impact établis par la SFI, et non des résultats déjà enregistrés.

Au-delà de ces volumes, le mécanisme doit stimuler la concurrence entre les prestataires. L'arrivée de nou-

veaux acteurs ou l'élargissement des capacités des institutions existantes pourrait contribuer à améliorer la qualité des services, à réduire leur coût et à les rendre accessibles à une population plus large.

McCANN

*Prix de vente détaillé conseillé • Pratiquez une activité physique régulière. Format disponible 30 cl

IMPERIAL TONIC

Nouveau
Tonic

350*
FCFA

BOUTEILLE

30 CL



BB LOMÉ S.A

L'instant Impérial

